LE MAGAZINE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA LOIRE EN RHÔNE-ALPES

# Loire Magazine

n° 75
Mai/Juin 2009

• **PORTRAIT**
Le Stéphanois Sliimy nouveau Prince de la pop

• **SENIORS**
Un boîtier pour la sécurité

• **ENVIRONNEMENT**
Rénovez malin

# Nos éleveurs ont du talent

Conseil général LOIRE EN RHÔNE-ALPES

www.loire.fr

# Sommaire

## À la une | 5 - 21

### Nos éleveurs ont du talent

Le Conseil général de la Loire, par ses actions de proximité, encourage et dynamise l'élevage sur le territoire...

## En supplément de ce magazine

**Sortir**

**la nouvelle formule de votre agenda des sorties**

Directeur de la publication : Bernard Bonne, Président du Conseil général de la Loire • Rédactrice en chef : Carine Bar • Crédits photos : Conseil général de la Loire, Elodie Pilon, Luciana Val & Franco Musso, Philippe Rony • Rédaction : direction de la Communication SPHÈRE PUBLIQUE • Conception, réalisation : SPHÈRE PUBLIQUE agence@spherepublique.fr • Impression : Imaye Graphic • Diffusion : La Poste • Tirage : 328 000 exemplaires. • Dépôt légal : 2e trimestre 2009 • Conseil général de la Loire : Hôtel du Département, 2, rue Charles de Gaulle 42022 Saint-Étienne cedex 1
Site internet : www.loire.fr
Tél : 04 77 48 42 42


**4-7 En bref et en images**
Le Conseil général de la Loire...

**8-9 En coulisses**
Une journée avec les Emplois Verts

**10 À la découverte des cantons**
Saint-Galmier des acteurs locaux mobilisés

**11-14 Actualités**
- Le RSA mode d'emploi
- Bâtie d'Urfé la grotte refaite à neuf
- Renaison retrouve ses Délices du Palais
- Construisez et rénovez malin

**22-23 Enquête**
Un boîtier pour la sécurité

**24-25 Économie**
Chocolaterie Weiss du goût et du style

**26-27 Reportage**
Hippodrome de Feurs le royaume des trotteurs

**28-29 Expressions des élus**

**30-31 Portrait**
Le Stéphanois Sliimy nouveau Prince de la pop

**Bernard Bonne,**
Président du Conseil général de la Loire

# Agriculture : un formidable atout pour la Loire

Ce numéro de *Loire magazine* consacre un large dossier à l'agriculture dans notre département. La ferme Loire se place au premier rang régional. Nous comptons ainsi l'un des plus importants cheptels de la région Rhône-Alpes avec près de 300 000 bovins. C'est un atout considérable pour notre département.

Nous pouvons être fiers de notre agriculture et de la qualité des produits qu'elle fournit.

C'est une force pour notre économie puisque le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire emploie plus de 7 400 personnes. Cela en fait le troisième secteur industriel de la Loire.

C'est aussi une richesse irremplaçable pour notre qualité de vie. Les exploitations participent à la préservation de nos paysages, notamment à la périphérie des villes. Convaincu de l'importance de ces espaces, le Conseil général se mobilise pour les préserver et les valoriser.

Et pour que les exploitants de notre département concourent à un développement durable de la Loire, le Conseil général les aide à préserver l'eau et notre environnement. Grâce à une importante prise de conscience, la ferme Loire s'engage résolument à limiter son impact sur notre cadre de vie et ses ressources.

Outre l'aspect environnemental, l'agriculture de notre département est apte à répondre aux grands défis mondiaux de ce siècle.

Notre planète devra bientôt être capable de nourrir neuf milliards d'êtres humains. L'agriculture devra le faire en respectant les grands équilibres écologiques. Elle devra le faire aussi en améliorant toujours davantage la qualité de notre alimentation.

Dans la Loire, les professionnels de la filière agroalimentaire sont déjà prêts à relever ce magnifique défi avec le concours du Conseil général et de ses partenaires.

*Une rubrique de Sophie Tardy*

## En images

***5 mars 2009***
***François Rochebloine, Vice-Président du Conseil général et Député, a invité dans la Loire Rama Yade, Secrétaire d'État aux Droits de l'homme. Elle a participé à une réunion publique à la MJC de Beaulieu, sur le canton de Georges Ziegler, Vice-Président du Conseil général.***

***11 mars 2009***
***Jean-Luc Suchet, Directeur adjoint à la délégation aux Infrastructures, et Philippe Macke, Vice-Président et Conseiller général du canton de Saint-Just-en-Chevalet, visitent l'aménagement du secteur de La Mataude sur la RD 53.***

***14 mars 2009***
***Paul Salen, Premier Vice-Président, inaugure l'agrandissement de l'école de Magneux-Haute-Rive. Le Conseil général de la Loire a soutenu ces travaux à hauteur de 185 000 euros.***

COOPÉRATION

## La Loire s'associe à l'Ukraine

Pour renforcer les liens entre les deux territoires, le Conseil général de la Loire et le Conseil régional de Lougansk, en Ukraine, ont signé une convention pour trois ans. Cette coopération prend la forme d'échanges entre élus et techniciens des deux collectivités, de missions d'experts pour approfondir la connaissance des savoirs-faire et de réalisation de projets communs.
Cette coopération concerne notamment le développement économique, la coopération scientifique et technologique entre établissements d'enseignement supérieur et de recherche, les échanges culturels, les rencontres entre jeunes, le développement touristique et la protection de l'environnement.

**Serge Zarembowitch, Directeur du Développement économique et international, Georges Ziegler, Vice-Président du Conseil général de la Loire, Valeriy Nikolaevich Golenko, Président du Conseil régional de Lougansk et Bernard Bonne, Président du Conseil général de la Loire.**

COLLÈGES

## Campagne de sensibilisation à la sécurité dans les transports scolaires

Mieux percevoir les dangers de la route, adopter les bons comportements. Depuis 1996, le Conseil général de la Loire organise des campagnes de sensibilisation à la sécurité dans les transports scolaires. Pendant l'année scolaire 2008-2009, 4672 élèves de 6e de trente-neuf collèges ligériens participent à cette action.
L'opération se déroule en deux temps. Une séance d'information est proposée aux élèves, à partir d'un CD-Rom interactif. De la montée dans le car à la descente devant le collège ou le point d'arrêt, l'accent est mis sur les bons comportements à adopter pour éviter les accidents. Puis, mise en pratique : les élèves participent à une évacuation d'autocar en présence de sapeurs-pompiers, gendarmes ou policiers. Ils doivent évacuer un autocar en feu en trente secondes maximum !
Grâce au CD-Rom, les élèves testent leurs connaissances acquises au cours de la séance et répondent à un quiz. Les meilleurs d'entre eux sont récompensés en mai lors d'une remise de prix.

RIVIÈRES

## Une convention pour préserver la qualité des eaux

La préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques est un enjeu important pour la Loire. La Fédération départementale de pêche et de protection des milieux aquatiques (FDPPMA) et le Conseil général de la Loire s'associent pour améliorer la connaissance et le suivi de la qualité des eaux et des peuplements piscicoles. Un réseau thermique sera mis en place pour mesurer l'évolution de la température des eaux, enjeu majeur pour les années à venir, en raison du changement climatique. La FDPPMA proposera des actions pour sensibiliser le public jeune et les pêcheurs aux enjeux liés à la gestion de l'eau et des milieux aquatiques.
Le Conseil général de la Loire apporte son soutien à la FDPPMA par une subvention annuelle de 25 000 euros et, depuis 2002, assure la mise en œuvre et la coordination du réseau départemental de suivi de la qualité des eaux superficielles.

**Gérard Dutel, Président de la FDPPMA et Michel Chartier, Vice-Président chargé de l'Environnement, signent la convention.**

## En images

***14 mars 2009***
***Le Sénateur Bernard Fournier, Vice-Président du Conseil général et Président du Comité départemental du fleurissement a remis les prix du concours « Fleurir la Loire », à Saint-Galmier.***

***3 avril 2009***
***Le Président du Conseil général, Bernard Bonne rencontre les jeunes élèves de la Maîtrise du Conseil général de la Loire.***

LOGEMENT

## Conférence à la Chambre de Commerce et d'industrie

Le 23 mars dernier, la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Saint-Étienne/Montbrison organisait le débat « Immobilier, les besoins des PME-PMI de Loire Sud ». Georges Ziegler, Vice-Président du Conseil général de la Loire chargé du Développement durable, est intervenu aux côtés d'André Mounier, Président de la CCI, de Philippe Kizirian, Vice-Président de Saint-Étienne Métropole et d'Alain Berthéas, Président de la Communauté d'agglomération Loire Forez.

LOGEMENT

## 25 000 Ligériens logés grâce à Loire Habitat

Office public de l'habitat du département, Loire Habitat est rattaché au Conseil général de la Loire et présidé par Paul Celle, Conseiller général. Il a pour mission principale de construire, rénover, louer et entretenir des logements, des hébergements spécifiques et des équipements professionnels. Au total, ce sont vingt-cinq mille Ligériens aux revenus modestes qui sont logés grâce à Loire Habitat.
Depuis 2001, le Conseil général de la Loire a financé une cinquantaine de logements sociaux produits par Loire Habitat, pour un montant de 309 000 euros. Depuis trois ans, le Conseil général soutient Loire Habitat pour la mise en place de panneaux solaires thermiques. Au total, 75 000 euros ont été attribués. Avec l'État, le Conseil général de la Loire est copilote du Plan départemental d'actions pour le logement des personnes défavorisées (PDALD) pour la période 2008-2013 :

« Un logement pour tous ». Il met en place des actions telles que la production de logements sociaux et adaptés ou la lutte contre l'habitat indigne.
**Pour en savoir plus sur le PDALD : www.pdald42.fr**

PATRIMOINE

## Sauvegarde de la chapelle du Collège Victor de Laprade de Montbrison

Des travaux de couverture et d'étanchéité doivent d'urgence être entrepris pour préserver les fresques, les toiles et les boiseries de la chapelle du Collège Victor de Laprade à Montbrison. Le coût des travaux de cet ancien couvent des Ursulines datant du XVIIIe siècle est estimé à 140 000 euros.
L'association des Anciens élèves du Collège Victor de Laprade a lancé une souscription avec le concours de la Fondation du Patrimoine. La société immobilière La Monbrisonnaise, propriétaire de la chapelle de Victor de Laprade, assure la maîtrise d'ouvrage de cette sauvegarde. L'association veillera conjointement à la réalisation des travaux. La Fondation du Patrimoine, à laquelle les fonds sont versés, est une garantie de leur bonne utilisation.
**Pour plus d'informations ou si vous souhaitez faire un don : http://ivdl.blog.lemonde.fr**

ENVIRONNEMENT

## Le Conseil général de la Loire acteur du développement durable

La Semaine du développement durable s'est déroulée du 1er au 7 avril. Cette cinquième édition a eu pour thème « la consommation durable ». L'occasion pour le Conseil général de la Loire de présenter deux de ses actions pour préserver notre environnement.

### La gestion raisonnée des abords des routes départementales

Les abords des routes départementales sont des espaces verts qui recèlent une richesse insoupçonnée. Leur biodiversité est menacée par le trafic routier, l'urbanisation et l'agriculture intensive dans les champs voisins. Pour préserver la faune et la flore, le Conseil général de la Loire a mis en place un entretien qui :

- maintient la priorité à la sécurité routière,
- accentue le fauchage là où sévissent des plantes allergisantes ou invasives,
- favorise et met en valeur la diversité biologique,
- intègre le réseau routier dans le paysage naturel.

En partenariat avec la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (Frapna), le Conseil général de la Loire forme deux cent quatre-vingts agents chargés de l'entretien des routes départementales.

### L'éco-conduite à bord d'un car TIL

Le réseau TIL, ce sont quatre cent cinquante véhicules, plus de 8,3 millions de km parcourus et 2,9 millions de litres de gazole consommés chaque année ! Pour réduire son impact sur l'environnement, le Conseil général de la Loire veut limiter ses émissions de $CO_2$ et sa consommation de carburant. Ainsi, l'éco-conduite est intégrée dans la formation continue obligatoire des conducteurs des cars TIL. Basée sur une sollicitation modérée des organes d'un véhicule entretenu et adapté au besoin du conducteur, l'éco-conduite offre de nombreux avantages. Elle permet de limiter les émissions de $CO_2$, de réduire la consommation de carburant, de limiter l'usure de certaines pièces, de diminuer le risque d'accidents et d'améliorer le confort des usagers.

Le Conseiller général chargé des Transports, Paul Celle, assiste à une démonstration.

AGRICULTURE

## 125e Comice de Feurs

Du 20 au 23 mars, Feurs a tenu son 125e comice. Cette foire a accueilli quelque quatre cent cinquante exposants et deux mille animaux sur plus de 17 000 m²! Des centaines d'éleveurs viennent de toute la France pour présenter leurs plus belles bêtes. Chaque année, ce sont plus de cinquante mille visiteurs qui profitent de cette grande ferme en plein air...

**Parmi les animations du week-end :**

- les concours d'animaux,
- un chapiteau dédié aux énergies renouvelables et au développement durable,
- un pôle des saveurs : vins, fromages, miel, foie gras, viande... pour déguster et acheter des produits locaux,
- VTT, promenades en poney, mini-ferme, radio crochet...

Bernard Bonne visite « la grande ferme » du Comice.

SOCIAL

## Une convention pour la protection de l'enfance et l'aide aux adultes en difficulté

Le Conseil général, l'État et l'Association départementale de sauvegarde de l'enfant et de l'adulte de la Loire (ADSEA 42) s'engagent dans le cadre d'un contrat d'objectifs et de moyens. Grâce à cette convention, l'ADSEA 42 bénéficie d'une enveloppe du Conseil général de la Loire de 12 millions d'euros, soit plus de 90 % du budget de l'association.
L'ADSEA a pour mission de protéger l'enfance en danger, d'apporter des réponses adaptées à la délinquance et de lutter contre les exclusions. En partenariat avec le Conseil général, la Protection judiciaire de la jeunesse et la Ddass, l'ADSEA 42 gère douze services et établissements dans la Loire.
Le Conseil général est responsable de la protection de l'enfance en danger dans la Loire. En 2009, il lui consacre 83,5 millions d'euros.

CHALMAZEL

## Saison d'hiver un premier bilan plus que positif

Chalmazel a bénéficié, cet hiver, d'un enneigement exceptionnel... D'où l'excellente saison hivernale. À la mi-mars, déjà quatre-vingt-dix-sept mille journées de ski sont comptabilisées! Le Conseil général de la Loire met tout en œuvre pour offrir une station de qualité aux Ligériens.
Le téléski des Cimes permet à neuf cents personnes d'accéder, chaque heure, au haut des pistes. Le secteur de Couzan, très prisé des skieurs aguerris, est désormais couvert par des enneigeurs de dernière génération. Enfin, grâce à la mise en place d'un système de management de qualité, la station a obtenu en janvier la certification ISO 9001.
En 2009, le Conseil général de la Loire veut poursuivre la diversification des activités proposées. La station sera également engagée dans une démarche de station durable de moyenne montagne. Objectif : favoriser un développement touristique « quatre saisons » tout en s'appuyant sur les piliers du développement durable.

➔ ENVIRONNEMENT

# Une journée avec les Emplois Verts



**En 2005, le Conseil général de la Loire crée les Emplois Verts. Objectif: réinsérer professionnellement les bénéficiaires du Revenu minimum d'insertion(RMI). Débroussaillage et entretien des rivières et sentiers... Autant de missions pour favoriser le retour à l'emploi. *Loire Magazine* vous embarque à Saint-Galmier, au Syndicat d'aménagement de la Coise et du Furan, pour suivre la journée d'une brigade des Emplois verts.**

**8h** Une équipe de six Emplois Verts se retrouve au local technique de Saint-Galmier. Ce matin, le temps est idéal pour enlever les branches et déchets qui entravent le cours de la Coise. Aujourd'hui, Jacky, 55 ans, n'est pas là ; il suit une formation dans le cadre de son parcours d'insertion. Les employés embarquent dans le camion, direction le chantier. *« Auparavant, on passait les prendre chez eux mais on a constaté que mettre les gens en condition dites " normales " est un bon moyen de les responsabiliser »*, confie Yves Piot, coordonnateur des Emplois Verts.

**8h15** Une fois sur place, le chef d'équipe et son adjoint répartissent les tâches. Des binômes sont constitués. Roselyne, 28 ans, travaille avec Bertrand, 48 ans. Pendant qu'ils ramassent et broient des déchets, un autre binôme coupe les branches à la tronçonneuse. Les « encadrants » veillent en permanence à la sécurité de tous.

**10h** À l'occasion d'une pause, les équipes changent de poste. *« Il est important de varier l'activité pour ne pas se lasser et se démotiver »*, affirme le chef d'équipe. Après une courte explication des tâches, le chantier redémarre dans un entrain général.

**10h45** Huit mètres de berges déjà nettoyées ! Le propriétaire du terrain, un agriculteur, passe rendre visite à l'improviste à

l'équipe sur le chantier. Il est ravi du travail effectué.

**12 h** Pause déjeuner. L'équipe se rend dans le restaurant le plus proche pour prendre un déjeuner commun. Certains profitent de ce moment de détente pour créer des amitiés pendant que d'autres partent dans leurs pensées.

**13 h 30** Retour sur le chantier. L'après-midi, l'équipe intervient sur l'érosion d'une berge, apparue suite aux inondations de novembre 2008. Alors que Roselyne et Pierric, 27 ans, s'occupent de planter des arbustes, Cédric, 30 ans, second et responsable de l'entretien des sentiers, et Arnaud, 36 ans, agent d'entretien titulaire, mettent en place une toile biodégradable pour protéger l'herbe.

**16 h** La technicienne de rivière arrive sur le chantier, elle vient voir si tout se passe bien et réajuste les travaux en fonction de l'avancement. Pierric profite de son passage pour lui demander de l'aide concernant un problème administratif. Elle lui conseille de prendre rendez-vous avec son référent pour en parler. *« Nous devons les accompagner et les orienter, mais notre rôle s'arrête là »*, précise t-elle.

**16 h 45** Retour au local technique. Il est temps de vider le camion, de nettoyer et ranger les outils, de préparer le matériel pour le lendemain et de se changer.

**17 h** La journée de travail est terminée. Roselyne profite de ce moment pour aller voir Yves Piot. Elle souhaite que le Syndicat renouvelle son contrat. Il lui rappelle que les Emplois Verts ne sont pas une fin en soi mais un tremplin... ■

*Catherine Dessagne*

Deux chargés de l'entretien des rivières en plein chantier.

## DISPOSITIF EMPLOIS VERTS EN CHIFFRES

- **1995**, date de création du dispositif.
- **1 700 km** de cours d'eau entretenus ou restaurés.
- **1 000 km** de chemins entretenus.
- **150** personnes actuellement en poste.
- **450** personnes employées avec ce dispositif depuis 1995.
- **6** mois de contrat, renouvelable une fois.
- **21** équipes réparties sur **18** structures intercommunales.

## POINT DE VUE

### Jean-François BARNIER

Conseiller général chargé de l'Insertion

### *« Un tremplin à l'insertion »*

***« Le dispositif Emplois Verts s'inscrit dans une démarche plus globale du Conseil général de la Loire en matière d'aide à l'emploi et à l'insertion avec les dispositifs Remise en Jeu, Parrainage des Jeunes et Rendez-vous de l'offre d'emploi.***

***Un double enjeu pour le Conseil général de la Loire car les Emplois Verts interviennent dans l'entretien des abords des sites patrimoniaux dont il est propriétaire, tels que la bâtie d'Urfé à Saint-Etienne-le-Molard, le prieuré de Pommiers en Forez et les sites culturels du pays de Charlieu.***

***Le dispositif Emplois Verts concerne les bénéficiaires du RMI, les travailleurs handicapés ou les chômeurs de longue durée. Embauchés en contrat d'avenir (CA) ou en contrat d'accompagnement à l'emploi (CAE), les personnes recrutées bénéficient d'une aide à l'insertion non négligeable grâce à un cadre de travail structuré, un encadrement personnalisé et l'accès à des formations.***

***La mise en place du Revenu de solidarité active (RSA) va certainement modifier le cadre de fonctionnement de ce type de prestation. »***

# Saint-Galmier des acteurs locaux mobilisés

**Le 6 mars, Paul Salen, Premier Vice-Président du Conseil général, a invité le Président Bonne dans son canton. Itinéraire de la journée : Saint-Galmier, Bellegarde-en-Forez, Veauche et Montrond-les-Bains...**

Au cours de cette journée, Bernard Bonne et Paul Salen ont rencontré les élus locaux et acteurs du monde économique et associatif. Ces hommes qui font le dynamisme de notre territoire... *« Il est important que tous les acteurs locaux soient présents et mobilisés pour préparer la sortie de crise. »*



## Les Carrières de la Loire Delage SA, une réussite familiale

Créées en 1936 pour fournir la Ville de Lyon en pavés, les Carrières de la Loire sont reprises en 1970 par Thérèse et Fernand Delage. En 2006, ce sont leurs neveux, Yves et Joël Chaux, qui poursuivent le développement de l'entreprise.

Les qualités de la roche de Bellegarde-en-Forez permettent de fabriquer du béton, du ballast SNCF ou encore des revêtements pour autoroute. Trois à quatre fois par mois, la société procède à des tirs de mine dans la roche. Une fois la roche brisée, elle suit une chaîne d'élaboration automatisée, faite de concassages successifs. L'entreprise met l'accent sur les problèmes environnementaux et investit dans ce sens. *« Nous travaillons pour présenter dans cinq ans des réaménagements définitifs des sites exploités »*, explique Yves Chaux.

## Verrerie OI : de l'eau minérale aux spiritueux

Créée en 1883, la Verrerie conçoit les bouteilles d'eau minérale Badoit. En 1956, elle entre dans le groupe BSN pour, finalement, intégrer OI en juin 2004.

Bouteilles de champagne, spiritueux, digestifs... L'usine de Veauche est spécialisée dans le haut de gamme. Toutes les étapes de fabrication du verre font appel à des métiers très variés. Consciente des enjeux environnementaux, l'usine utilise beaucoup de verre collecté. La Verrerie OI est certifiée ISO 14 000, norme environnementale.

## Rencontres avec la vie associative du canton

En 2008, le Conseil général de la Loire a consacré 16 millions d'euros pour soutenir les associations ligériennes. Dans le canton de Saint-Galmier, les quatre cent soixante-dix associations ont bénéficié de 436 000 euros d'aide.

Au centre de congrès Les Foréziales, à Montrond-les-Bains, le Président Bonne a souligné le travail des associations ligériennes : *« Tout ce que nous entreprenons, nous ne pouvons pas le faire seuls mais avec vous. »* L'enjeu des associations est aujourd'hui d'assurer leur succession en incitant de nouvelles personnes à les rejoindre. *« Vous éduquez les jeunes. Un euro donné au monde associatif, c'est peut-être un euro de moins à donner pour le social »*, a souligné Paul Salen. Culture, sport, solidarité... Le Conseil général soutient les associations pour qu'elles poursuivent leur action auprès des Ligériens. ■

*Sophie Tardy*

➔ SOLIDARITÉ

# Le RSA mode d'emploi

**Le 1er juin, le RMI – Revenu minimum d'insertion – disparaît au profit du RSA – Revenu de solidarité active. Mais au-delà de l'appellation, qu'est-ce que cela change ? Qui est concerné ? Comment ça marche ? Réponses.**

## À qui s'adresse le RSA ?

Le RSA touche un public plus large que le RMI. Il concerne les personnes de plus de 25 ans (ou celles de moins de 25 ans ayant un enfant né ou à naître) :

- sans activité, notamment les bénéficiaires actuels du RMI ou de l'Allocation de parents isolés (Api),
- exerçant ou reprenant une activité professionnelle, qui pourront ainsi cumuler revenus du travail et revenus issus de la solidarité.

Le RSA peut se substituer également aux dispositifs d'intéressement de retour à l'emploi, telle que la Prime pour l'emploi. Entre 35 000 et 40 000 Ligériens sont susceptibles de percevoir le RSA.

## Pourquoi ce nouveau revenu ?

Le RSA permet :

- aux personnes sans emploi d'avoir un revenu minimum,
- aux travailleurs avec un bas salaire de bénéficier d'un complément de revenu.

Le RSA est un moyen de garantir que le retour au travail est synonyme de revenus supplémentaires et non de perte d'argent. Ce dispositif est mis en place pour encourager le travail, faciliter le retour à l'emploi et réduire le nombre de travailleurs pauvres. Le RSA met en place un accompagnement personnalisé, suivi par un référent unique, choisi par le Conseil général. Le référent peut être un agent du Conseil général, du Pôle emploi, d'un CCAS (Centre communal d'action sociale) ou d'une association conventionnée par le Conseil général.

## Comment ça marche ?

Au 6 juillet 2009, la première allocation du RSA sera versée à ses bénéficiaires.

- Les bas salaires peuvent bénéficier du RSA comme complément de revenu. L'allocation est dégressive au fur et à mesure que les revenus augmentent. Pour être équitable, le RSA prend en compte la situation familiale et l'ensemble des revenus de la famille. Les bénéficiaires peuvent faire valoir leurs droits à compter du 1er juin 2009.
- Les bénéficiaires du RMI ou de l'Api toucheront désormais le RSA. Le changement de dispositif s'opère de manière systématique. Aucune démarche n'est à entreprendre. Toutefois, chacun doit suivre les procédures mises en place dans le cadre du RMI, à savoir :
  - respecter les rendez-vous fixés par le référent,
  - retourner sa déclaration trimestrielle de ressources,
  - signaler tout changement de situation à la Caisse d'allocations familiales (Caf) ou à la Mutualité sociale agricole (MSA).

## Qui finance le RSA ?

Le financement est assuré par :

- l'État pour l'aide à la reprise d'emploi (complément de salaire),
- le Conseil général pour l'insertion (anciennement le RMI).

Comme pour le RMI, l'allocation est versée par la Caf et la MSA. Le Conseil général reste responsable du dispositif. ■

*Sophie Tardy*

POUR EN SAVOIR PLUS

## Deux numéros :

- **le 39 39, numéro d'appel national,**
- **le 0800 42 42 22, appel gratuit depuis un poste fixe, mis en place par le Conseil général.**
- **Le site internet de la Caf pour les personnes qui souhaitent savoir si elles peuvent bénéficier du RSA : www.caf.fr**

UN PEU D'HISTOIRE

## Le Conseil général chef de file de l'insertion

**Le RMI est créé, le 1er décembre 1988, pour permettre aux personnes sans ressources de plus de 25 ans de bénéficier d'un revenu minimum garanti. Avec la loi du 18 décembre 2003, le Conseil général devient responsable du RMI. Il peut donc prendre toute décision en matière d'insertion et de modalité de gestion de la prestation. Vingt ans après sa création, le RMI est remplacé par le RSA.**

**Le Conseil général, responsable de l'insertion dans la Loire, travaille en partenariat avec l'État, la Caf, la MSA, le Pôle Emploi… mais aussi avec les entreprises et les associations d'insertion.**

PATRIMOINE

# Bâtie d'Urfé la grotte refaite à neuf

**Les 6 et 7 juin, à l'occasion des Rendez-vous aux Jardins, le grand public pourra découvrir la mise en eau de la grotte de la Bâtie d'Urfé à Saint-Étienne-le-Molard. Cette salle, construite au XVIe siècle par Claude d'Urfé, est unique en France. Elle vient de faire l'objet de travaux.**

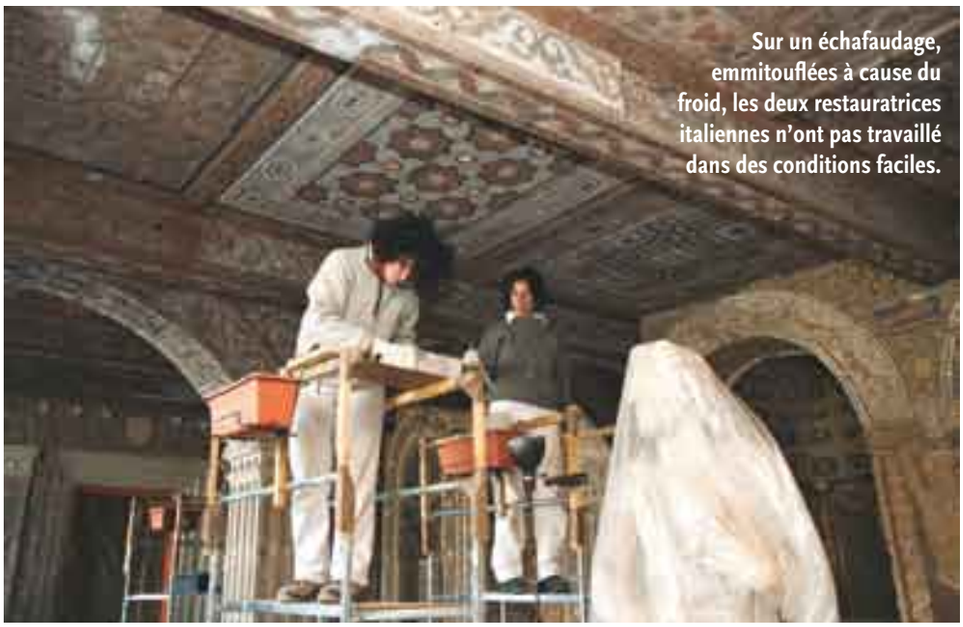

Sur un échafaudage, emmitouflées à cause du froid, les deux restauratrices italiennes n'ont pas travaillé dans des conditions faciles.

De janvier à décembre 2008. Une année. C'est le temps qu'il a fallu pour redonner à la grotte de la Bâtie d'Urfé son éclat de la Renaissance. Deux priorités pour la restauration : rénover les lieux et lutter contre l'humidité ambiante. Une réussite pour Jean-François Grange-Chavanis, maître d'œuvre et architecte en chef des Monuments historiques : *« Je ne m'attendais pas à ce que les travaux aboutissent à une résurrection pareille, en particulier pour le plafond et le nettoyage des rocailles. »*

## Un travail d'une extrême minutie

Les équipes ont fait preuve d'une grande patience dans leur travail, notamment pour les plafonds. Deux restauratrices romaines ont recollé un à un les coquillages, les perles et surtout le sable qui s'étaient détachés au fil des années.

Il a fallu aussi combler les éléments manquants des murs avec de nouvelles pierres, provenant des carrières environnantes. Des coquillages – tels les ormeaux – ont été importés d'Italie.

## Une véritable cure de jouvence

Le dessalement des murs a demandé tout autant de patience. Le sel, qui s'était déposé à cause de l'humidité, ternissait l'ensemble. Pour l'enlever, des compresses ont été nécessaires, une brosse douce et de l'eau déminéralisée. Enfin, la grotte a retrouvé ses jeux d'eau : une fontaine a été réinstallée afin d'évoquer le système d'origine. ■

*Émilie Couturier*

*Le château de la Bâtie d'Urfé est ouvert toute l'année. Renseignements au 04 77 97 54 68.*

### CHIFFRES CLÉS

- **9 mois de travaux (chantier interrompu en juillet-août).**
- **6 entreprises dont 4 ligériennes, 1 italienne et 1 alsacienne.**
- **Plus de 10 corps de métiers : maçon, architecte, électricien, doreur…**
- **303 000 euros de travaux, dont 38,5 % pris en charge par le Conseil général de la Loire.**

### LE SAVIEZ-VOUS ?

**La salle des fraîcheurs de la Bâtie d'Urfé est la seule grotte artificielle du XVIe siècle encore conservée en France. Cette œuvre d'inspiration italienne est ornée de décors mythologiques réalisés en galets, stalactites, coquillages, sables et perles colorés. On peut y admirer plusieurs statues de dieux romains et, ponctuellement, des jeux d'eau.**

### LES HUIT ÉTAPES DE LA RÉNOVATION

1. **Préparation et assainissement de la grotte ;**
2. **le plafond : restauration des éléments (sable, coquillages et perles) ;**
3. **les murs : dessalement et restauration ;**
4. **la statue de vertumne (dieu romain) : nettoyage et création d'un socle ;**
5. **la grille : nettoyage, peinture et dorure ;**
6. **mise en eau ;**
7. **mise en lumière ;**
8. **recréation de la porte.**

ÉCONOMIE

# Renaison retrouve ses Délices du Palais

**Vous avez certainement déjà mangé des pâtisseries produites par Délices du Palais sans même le savoir. L'entreprise fournit la grande distribution, les artisans boulangers et les industriels de la pâtisserie partout en France. Victime d'un incendie durant l'été 2007, Délices du Palais revient en force sur le marché français.**

Délices du Palais

FICHE D'IDENTITÉ

| | |
|---|---|
| 1970 | Création de Délices du Palais à Septeuil |
| 1996 | Rachat des Cake Rocher à Renaison |
| 108 | Nombre d'employés à Renaison (42) |
| 30 | millions d'euros de chiffre d'affaires |

Pâtes à choux, génoises ou biscuits... confectionnés à la main.

Spécialiste des pâtes à tarte, pâtes à choux, génoises ou biscuits, l'usine produit également des produits finis tels que l'opéra, la forêt noire ou les tartes au citron, aux pomme-noix ou aux abricots et à la frangipane.

## Rebondir, reconstruire !

L'incendie, qui a débuté le 29 juillet 2007 vers deux heures du matin, est très probablement lié à un court-circuit dans la chambre froide de l'usine. Dix mille mètres carrés de bâtiments et près de quarante ans de travail ont été détruits en une nuit. Dès le lendemain, les actionnaires unissent leur voix : *« Il faut reconstruire ! » « Nous choisirons d'installer le nouveau bâtiment sur l'ancien site. Notre savoir-faire est renaisonnais »*, affirme Thomas Dillon Corneck, Directeur général. L'envie est là mais l'investissement est lourd et l'entreprise ne peut pas assumer seule ces travaux. Le Conseil général de la Loire, via le Fonds d'aide au développement économique de la Loire (Fadel), décide d'apporter un soutien de 750 000 euros à Délices du Palais, soit 5 % du montant des travaux.

## Maintenir l'activité

L'emploi de plus de cent personnes est menacé. En attendant la reconstruction, l'entreprise s'installe dans des locaux provisoires à Roanne. Pour conserver sa clientèle le temps des travaux, Délices du Palais alloue une partie de la production à des sous-traitants. L'activité repart peu à peu. Entre septembre 2008 et janvier 2009, l'ensemble du personnel reprend son poste. Désormais doté d'un équipement à la pointe de la technologie, l'objectif du site de Renaison est d'innover pour gagner des parts de marché. Sa dernière innovation – « Ethichoco » à base de chocolat issu du commerce équitable – est un délice pour le palais. ■

*Catherine Dessagne*

EN SAVOIR PLUS

## Développer l'économie ligérienne

**Le Fonds d'aide au développement économique de la Loire (Fadel) créé en 1977 par le Conseil général, est une aide à l'immobilier pour les grandes entreprises industrielles. 26 % des aides sont dédiées à la mécanique, l'agroalimentaire et la menuiserie représentent chacune 13 % et 7 % concernent l'éco-industrie. Depuis la création du Fadel, 5 millions d'euros de subventions ont été versés. En 2007 et 2008, quatre-vingt-onze projets ont été soutenus. Le dispositif pourrait, très prochainement, s'élargir aux bâtiments éco-responsables.**

ENVIRONNEMENT

# Construisez et rénovez malin

**La Loire est belle... Respectez ses paysages ! Depuis 2004, le Conseil général met gratuitement à votre disposition des architectes. Objectif : vous aider à réaliser vos envies de construction, rénovation, agrandissement... Le tout en harmonie avec votre environnement. Vos projets en six questions.**

### 1 Je veux construire une maison. Puis-je prendre contact avec un architecte ?

Oui. Ils sont là pour vous aider à concrétiser votre projet. Ils étudient vos envies, vos besoins. Ils vous conseillent sur le choix des matériaux à adopter dans notre région mais aussi sur l'exposition de la maison : par rapport au soleil ou à l'emplacement sur la parcelle de terrain.

### 2 Bientôt un enfant de plus à la maison et je souhaite agrandir ma maison. Quelle aide peut me donner l'architecte ?

Apportez-lui vos plans et des photos de votre maison et du terrain. Il pourra vous éclairer sur les aménagements possibles à envisager : agrandissement ou réaménagement de l'espace.

### 3 Est-ce l'architecte qui va réaliser mes plans ?

Le rôle de l'architecte-assistant du Conseil général est de vous guider dans vos démarches. Il vous conseille sur l'isolation, les économies d'énergie et vérifie que tout soit conforme avec le PLU (Plan local d'urbanisme) de votre commune. Il peut vous éviter de commettre certaines erreurs – installer un chauffage solaire dans une maison mal isolée – et peut vous apporter de précieuses recommandations : comment bien raccorder un chauffage ancien à un chauffage moderne...

### 4 Je réside à Civens, près de Feurs. Qui dois-je contacter ?

Votre commune est située en zone rurale. Vous pouvez donc prétendre à l'assistance en architecture. Pour savoir si votre commune est concernée, renseignez-vous auprès de la Communauté de communes la plus proche de chez vous !

### 5 Vais-je payer des honoraires ?

Non. Vos rendez-vous sont gratuits. Les architectes sont rémunérés par le Conseil général. Ils sont recrutés sur une zone non concernée par leur secteur de travail.

### 6 Quelle est la limite de l'aide apportée par l'architecte ?

Le soutien s'arrête une fois que vous avez défini vos besoins, vos envies et que vous avez éclairci toutes les zones d'ombre de votre projet. Vous pouvez ensuite contacter ou bien un architecte libéral qui réalisera votre dossier de permis de construire ou les entrepreneurs nécessaires à vos travaux. Vous leur apportez ainsi des données précises. ■

*Véronique Bailly*

### LES ARCHITECTES EN CHIFFRES

**8** professionnels sur la Loire pour **13** lieux de rencontre.

**180** rendez-vous en 2008, dont :
- **40 %** pour des réhabilitations,
- **16 %** pour des questions d'énergie,
- **17 %** pour de la construction neuve.

# Nos éleveurs ont du talent

Veaux, vaches, boeufs... Avec le plus important cheptel bovin de la région Rhône-Alpes, la Loire peut être fière de sa terre agricole. Le Conseil général de la Loire encourage ce secteur particulièrement dynamique mais également tous les types d'élevage. Il soutient les jeunes éleveurs, nombreux à s'installer sur nos terres. Petit tour d'horizon du monde agricole ligérien.

# Fiers de notre élevage

**Savez-vous que la Loire est le premier département de Rhône-Alpes pour l'installation de jeunes agriculteurs ? Ils sont sans doute séduits par les nombreux atouts de l'agriculture et l'élevage ligériens, encouragés par le Conseil général.**

53% du territoire ligérien est consacré à l'agriculture. Et 80 % de ces terres agricoles sont en herbe, donc dédiées à l'élevage (pâture, alimentation de troupeaux...). La qualité est au cœur des préoccupations : deux mille cinq cents éleveurs se sont engagés autour d'une charte de bonnes pratiques agricoles, positionnant ainsi la Loire comme une véritable référence pour l'élevage « raisonné ».
Avec le soutien du Conseil général de la Loire, de plus en plus de produits ligériens décrochent le fameux label AOC, gage de haute qualité : la rigotte de Condrieu et le fromage de chèvre de Charolles ont ainsi obtenu cette précieuse appellation en 2008 et début 2009.
La recherche de la qualité se traduit aussi dans le développement de l'agriculture biologique qui séduit un nombre croissant d'exploitations, bénéficiant de subventions pour leur reconversion ou leur création. Autant d'initiatives pour offrir le meilleur des produits locaux aux Ligériens ! ■

Infographie : Maud Ballet

# Un laboratoire pour veiller sur nos élevages

**À Montbrison, le Conseil général de la Loire possède son propre laboratoire qui réalise de nombreuses analyses. Objectif : protéger la santé des cheptels ligériens. Une action essentielle qui apporte une aide précieuse aux agriculteurs.**

Analyses et dépistages de maladies au Laboratoire vétérinaire départemental de Montbrison.

Parmi les missions attribuées au Laboratoire vétérinaire départemental de la Loire, la santé animale tient toute son importance. Cet organisme d'analyse intervient dans trois grands cas : les contrôles réglementaires, les certifications d'élevage, et enfin l'aide au diagnostic, sur la demande des éleveurs et/ou de leurs vétérinaires. Les biologistes ont, en effet, pour mission à la fois de contrôler que les élevages sont en bonne santé mais aussi de réaliser les dépistages de certaines maladies ou de surveiller l'arrivée d'une pathologie précise sur le territoire. Bref, le Laboratoire est en « veille » constante.

## Analyses et dépistages

Une première « cellule » du service santé animale est dédiée à l'immuno-sérologie : il s'agit d'analyser les prises de sang réalisées chaque année sur les ruminants (bovins, ovins caprins, et porcins), durant la période hivernale. Une seconde cellule est consacrée au dépistage de deux grandes maladies : l'ESB (vache folle) et la tremblante (qui touche les ovins). C'est une recherche que l'on effectue au passage à l'abattoir, pour s'assurer de la qualité irréprochable de la viande destinée à la consommation. Une troisième cellule est consacrée aux pathologies animales. Il s'agit, ici, de découvrir les agents pathogènes (autopsie, bactériologie, parasitologie) ou leurs gènes caractéristiques (biologie moléculaire), responsables de certaines maladies.

## Un exemple : la fièvre catarrhale

Le Laboratoire départemental a, par exemple, été au cœur de la détection de la fièvre catarrhale ovine. Ses analyses ont permis de contrôler les animaux destinés à l'exportation (en effectuant une recherche d'anticorps et/ou de virus) mais aussi de surveiller l'évolution du virus dans les élevages ligériens. La fièvre catarrhale n'est pas transmissible à l'homme mais elle est dangereuse pour les animaux car elle les affaiblit considérablement, voire les conduits à la mort. C'est pourquoi toutes les mesures sont prises pour l'endiguer. Une vaccination a été mise en place mais le Laboratoire continue ses actions de vigilance.

## Au plus près des éleveurs

Chaque semaine, le Laboratoire effectue une tournée auprès de tous les vétérinaires du département, pour déposer tout le matériel nécessaire aux prises de sang et collecter, par ailleurs, les échantillons prélevés par les vétérinaires. C'est une mission de proximité indispensable pour être au plus près des besoins des agriculteurs.

Le Laboratoire est accrédité depuis plus de ans par le Comité français d'accréditation (Cofrac) et est agréé par le ministère de l'Agriculture. C'est une reconnaissance de son savoir-faire technique et scientifique. Bref, la santé des élevages ligériens est entre de bonnes mains ! ■

### LES CHIFFRES DU LABORATOIRE

- **25** personnes ;
- **150 000** analyses en immuno-sérologie par an ;
- **20 000** tests de dépistage de l'ESB (vache folle) par an ;
- **16 000** diagnostics de pathologies par an.

ENVIRONNEMENT

# Des agriculteurs économes en eau

**Le Conseil général de la Loire octroie une subvention aux agriculteurs qui réalisent des travaux en vue de faire des économies d'eau potable pour l'abreuvement de leurs cheptels. Et les initiatives sont nombreuses !**

L'eau de pluie récupérée en citerne permet de nettoyer la salle de traite.

Une exploitation agricole est particulièrement gourmande en eau potable : pour produire un litre de lait, par exemple, trois litres d'eau sont nécessaires, à la fois pour l'abreuvement des vaches mais aussi pour le nettoyage du matériel de traite. Autre exemple impressionnant : une ferme de taille moyenne, comptant environ cinquante vaches et veaux, consomme 900 à 1 000 m³ d'eau par an en moyenne alors qu'une famille ligérienne de quatre personnes ne consomme que 120 m³ en moyenne par an ! Il est donc important de concentrer les efforts sur la préservation de l'eau dans l'agriculture, car c'est une denrée qui se fait de plus en plus rare.

## Des éleveurs motivés

Au Conseil général de la Loire, Grégory Virissel est « le » spécialiste de la gestion de l'eau dans l'agriculture. *« Les éleveurs sont très motivés pour réduire leur consommation d'eau,* explique-t-il. *C'est à la fois par souci écologique et économique. Cela représente un poste de coût important pour eux. »* Les agriculteurs disposent de différents moyens pour réduire leur consommation en eau potable : créer un puit et réaliser un forage dans le but de capter l'eau souterraine ; récupérer l'eau de ruissellement sur les toitures ou dans les prairies bien que cette opération soit un peu plus délicate. Dans chaque cas, la Direction départementale de l'équipement et de l'agriculture, service Police de l'eau (DDEA), donne son aval, en prenant soin de vérifier au préalable que le système choisi n'aura pas un impact préjudiciable sur le milieu naturel : *« En effet, un forage de 1 000 m³ en montagne, c'est autant d'eau que l'on ne retrouvera pas en rivière en plaine. »*

## Une étude pour chaque projet

Pour aider les agriculteurs dans cette démarche durable, le Conseil général de la Loire apporte une participation financière, à hauteur de 40 % de l'investissement. Une aide bienvenue, sachant que le coût moyen d'un projet de ce type est de 7 000 euros HT. *« Nous allons sur le terrain étudier chaque demande de subvention,* précise Grégory Virissel. *En effet, nous nous assurons que le projet est cohérent par rapport à la taille et à la consommation d'eau de l'exploitation. »* Les premiers dossiers ont été instruits en mars 2007 et, depuis, quatre-vingt-deux financements ont été accordés. *« Nous avons eu beaucoup de demandes ! Nous ne nous attendions pas à recevoir autant de dossiers de candidature. »* Ces projets, très positifs, permettent aux agriculteurs d'être plus autonomes. Et, en période estivale, les communes ont ainsi la garantie que les exploitations agricoles, tout comme les habitants, bénéficient bien d'un approvisionnement en eau potable suffisant. ■

CONCOURS

## Les initiatives récompensées !

**Le Conseil général de la Loire organise deux grands concours pour les agriculteurs. Celui des « Produits fermiers innovants » récompense les produits locaux novateurs, par leur aspect, leur saveur, leur recette… Tous les producteurs fermiers peuvent y participer. En jeu : des subventions pour des actions de communication et des bons de voyages.**

**Le second concours, « La ferme et ses abords », offre cette année une dotation aux agriculteurs de l'arrondissement de Saint-Étienne ayant réalisé une intégration paysagère exemplaire des bâtiments et de leurs abords au sein de leur exploitation. Chèques voyage et bons d'achats végétaux sont à remporter.**

**Plus d'informations auprès du Conseil général de la Loire :**
- **« La ferme et ses abords » au 04 77 48 40 21**
- **« Produits fermiers innovants » au 04 77 48 40 53**

# Du pré à l'assiette

**La plupart des animaux d'élevage sont destinés... à notre alimentation ! Avant de se transformer en steak, ces derniers sont menés à l'abattoir, un lieu réglementé et contrôlé, pour que l'abattage se passe dans de bonnes conditions et que la qualité des produits soit assurée.**

Un abattoir, cela n'a pas toujours bonne réputation. Pourtant, sachez que ces établissements sont soumis à des règles strictes. Chaque jour, nous consommons en tout point du département bœuf, agneau ou porc, des aliments nécessaires à une alimentation équilibrée. Cette viande provient principalement des sept abattoirs répartis sur l'ensemble de notre territoire. Sans le travail effectué par ces établissements, nous ne pourrions pas bénéficier d'une viande de qualité chez nos bouchers ou dans nos supermarchés.

## Contrôles sanitaires

Lorsque les animaux arrivent à l'abattoir, ils sont livrés avec un certain nombre de papiers légaux. Prenons l'exemple des bovins, qui sont particulièrement surveillés : lorsque le transporteur les dépose, il délivre le DAB (document d'accompagnement des bovins), qui est la fiche d'identité de l'animal permettant d'attester son origine, les différents lieux où il a été élevé et son statut sanitaire. Chaque animal est ensuite identifié grâce à son numéro national unique, porté sur un repère apposé aux oreilles, qui est obligatoire. La concordance entre les informations obtenues avec le numéro et celles du DAB doit être parfaite. Sans cela, l'animal ne sera pas abattu.

## Hygiène exemplaire

Depuis la mise en vigueur du « paquet hygiène » le 1er janvier 2006, chaque éleveur a pour obligation de livrer des animaux propres à l'abattoir, non souillés de terre ou de bouse. De plus, les transporteurs doivent impérativement laver et désinfecter leurs camions à l'abattoir, avant d'effectuer tout autre chargement.

Lorsque l'abattage a eu lieu, un agent de la direction départementale des services vétérinaires inspecte la carcasse pour déceler tout problème sanitaire. Seules les carcasses estampillées par ce professionnel peuvent être considérées comme aptes à la consommation. Pour les bovins, le test de l'ESB (vache folle) est aussi effectué. En cas de problème, la carcasse ainsi que tous ses co-produits (abats, cuir...) sont intégralement détruits.

## Respect des animaux

Les équipements des abattoirs sont conçus pour épargner aux animaux toute excitation, douleur ou souffrance évitables. L'étourdissement avant abattage est obligatoire. De plus, l'opération est réalisée par un personnel formé en matière de protection animale ou encadré par une personne ayant cette compétence. La direction départementale des services vétérinaires surveille aussi en continu ce processus. La qualité de la viande de nos assiettes est sous haute vigilance ! ■

**LE SAVIEZ-VOUS ?**

## Le Conseil général aux côtés des abattoirs ligériens

**Le principal abattoir de la Loire se situe à Saint-Étienne. Les autres sont en activité sur les communes de Sury-le-Comtal, Rive-de-Gier, La Talaudière, Charlieu, Feurs et Roanne.**

**Il est question que l'abattoir de Saint-Étienne soit cédé par la Ville à un entrepreneur privé, qui se spécialiserait dans l'abattage de gros bovins, ce qui exclurait les petits animaux.**

**Afin de pallier la délocalisation de l'abattage de ces animaux, qui ne serait pas favorable à l'environnement (multiplication du transport depuis d'autres départements), le Pôle Agroalimentaire Loire mène actuellement une étude, en collaboration notamment avec le Conseil général de la Loire, pour trouver des solutions alternatives.**

PORTRAITS

# Agriculteur métier d'avenir

**Trois agriculteurs, récemment installés dans notre département, nous font part de leur expérience, de leurs motivations et de leurs projets. Une belle illustration de l'enthousiasme qui anime « la relève » des agriculteurs ligériens !**

## Hubert Cottin

24 ans

**Activité :** viande bovine, céréales et chambres d'hôtes
**Lieu :** Chalain-le-Comtal
**Date d'installation :** 1er janvier 2009

*« Mon père dit souvent qu'agriculteur, c'est comme curé : ce n'est pas un métier mais une vocation ! Je viens de créer un Gaec* avec lui. J'ai acheté des terres supplémentaires pour que l'on puisse agrandir l'exploitation et ainsi, travailler à deux.*

### Polyvalence

*Ce que j'aime dans ce métier, c'est la polyvalence : on travaille la terre, on s'occupe des animaux mais on fait aussi de la maçonnerie, des peintures, de la soudure... C'est très varié.*

### Échanges et communication

*Notre grand projet, c'est de créer un laboratoire de découpe sur l'exploitation pour commercialiser notre viande en direct aux particuliers. Ce contact avec le public, nous l'avons aussi avec les chambres d'hôtes : nous faisons visiter l'exploitation et échangeons beaucoup avec les visiteurs. C'est important d'expliquer notre métier. »* ■

## Fabien Mathevet

24 ans

**Activité :** élevage caprin (chèvres) et production de fromage
**Lieu :** Saint-Hilaire-Cusson-la-Valmitte
**Date d'installation :** 1er janvier 2008

*« J'ai toujours voulu travailler dans l'élevage de chèvres et la production de fromages ! Mes parents ne sont pourtant pas agriculteurs... J'ai racheté l'exploitation d'un éleveur qui partait en retraite il y a plus d'un an, après avoir passé un BTS en alternance au lycée agricole de Montbrison.*

### BTS au lycée agricole de Montbrison

*J'ai remis aux normes la fromagerie, fait grandir le troupeau en le passant de trente à cinquante chèvres. En août dernier, j'ai acquis trois vaches de Salers pour la viande. Je vends mes fromages principalement sur les marchés. Le mardi, je fais une tournée chez les restaurateurs et traiteurs.*

### Vente à la ferme

*Mes projets ? Aménager la vente à la ferme et, pourquoi pas, passer en "bio". Pour l'instant, je soigne mes chèvres à l'aide d'huiles essentielles. On verra ce que cela donne ! »* ■

* Gaec : Groupement agricole d'exploitation en commun (société civile)

# et de passion

## Charles Mathelin

27 ans

**Activité :** production de lait
**Lieu :** Chirassimont
**Date d'installation :** 1er février 2009

*« J'ai repris l'exploitation de mon beau-père un peu dans l'urgence, suite à son décès prématuré. Pour y parvenir, j'ai dû rapidement suivre une formation car j'avais choisi un autre cursus : la mécanique agricole.*

### Investissement

*Ce qui m'a vraiment incité à m'installer, c'est que je reprenais un bon cheptel, avec un bâtiment assez récent pour la production de lait. Ce n'est pas facile tous les jours, on travaille beaucoup mais j'aime mon métier et j'ai envie de m'y investir au maximum. Je parviens tout de même à conserver du temps libre, on ne peut pas vivre que pour le travail !*

### Génétique animale

*Plus tard, je développerai la génétique, en commercialisant des embryons de mon cheptel. Il y a une forte demande dans ce domaine aussi bien en France qu'à l'international. »* ■

POINT DE VUE

## Jean-Baptiste GIRAUD

Vice-Président chargé de l'Agriculture, de l'Eau et Assainissement et du Laboratoire vétérinaire départemental.

**Loire Magazine : À quoi servent les 5 millions d'euros alloués par le Conseil général de la Loire à l'agriculture ?**

***Jean-Baptiste Giraud :*** *Nous apportons une aide concrète aux éleveurs pour s'installer, diversifier leur élevage, moderniser leur exploitation, améliorer leurs conditions de vie ou faire face aux difficultés telles que les épidémies et les inondations.*

**Loire Magazine : Un soutien qui bénéficie à tous les Ligériens ?**

***Jean-Baptiste Giraud :*** *Oui. L'objectif est d'encourager les agriculteurs à faire des productions d'une qualité irréprochable. Mais cette qualité n'est rien si elle ne s'accompagne pas également d'un respect de l'environnement. Nous agissons notamment pour limiter la consommation en eau potable des exploitations. L'élevage ligérien est ainsi bâti sur de solides fondations…*

SENIORS

# Un boîtier pour la sécurité

**À n'importe quel âge, vivre seul peut présenter des risques. Une chute, un malaise est vite arrivé... Les télé-alarmes sont là pour rassurer les personnes âgées vivant seules et leur entourage. Il s'agit d'un simple boîtier que l'on porte toujours sur soi, au cou ou au poignet... Une pression et l'utilisateur entre en contact direct avec un conseiller. Un moyen simple et efficace de sécuriser la vie chez soi.**

Michel Colombet a 87 ans. Il vit seul, à Saint-Étienne. Cela fait deux ans qu'il utilise la télé-alarme. Une décision pas forcément évidente au départ. La sensibilisation est difficile. *« Tant qu'il ne lui arrive pas quelque chose – une chute, un malaise – la personne estime qu'elle n'en a pas besoin »*, explique Marie Bobichon, de l'association AIMV (Agir, Innover, Mieux Vivre). C'est souvent l'entourage qui l'évoque, parfois après le décès du conjoint. Anne Perrot a abonné sa mère à ce service : *« Nous l'entourons beaucoup mais il y a toujours des moments où elle est seule. C'est vraiment rassurant pour tout le monde. »*

## Une utilisation facile

Deux possibilités lorsque le boîtier est actionné : soit la personne âgée est contactée par téléphone, soit un haut-parleur est branché dessus : l'utilisateur n'a alors pas besoin de se déplacer pour parler avec le conseiller. La centrale est à l'écoute 24 h/24. *« Ils sont très efficaces. À chaque fois que j'ai actionné mon boîtier, ils m'ont contactée dans la minute qui a suivi »*, souligne Yvonne Coquard, 79 ans, utilisatrice du service.

## Une alerte rapide

La centrale met en marche le haut-parleur ou téléphone à la personne, pour évaluer son problème et prévenir les secours ou la famille si besoin. Si la personne âgée ne répond pas, l'opérateur contacte ce qu'on appelle le « comité de voisinage » : une liste de personnes à prévenir, établie au moment de la souscription. Pour Michel Colombet, ce sont ses trois filles : *« Une nuit, je suis tombé de mon lit. Impossible*

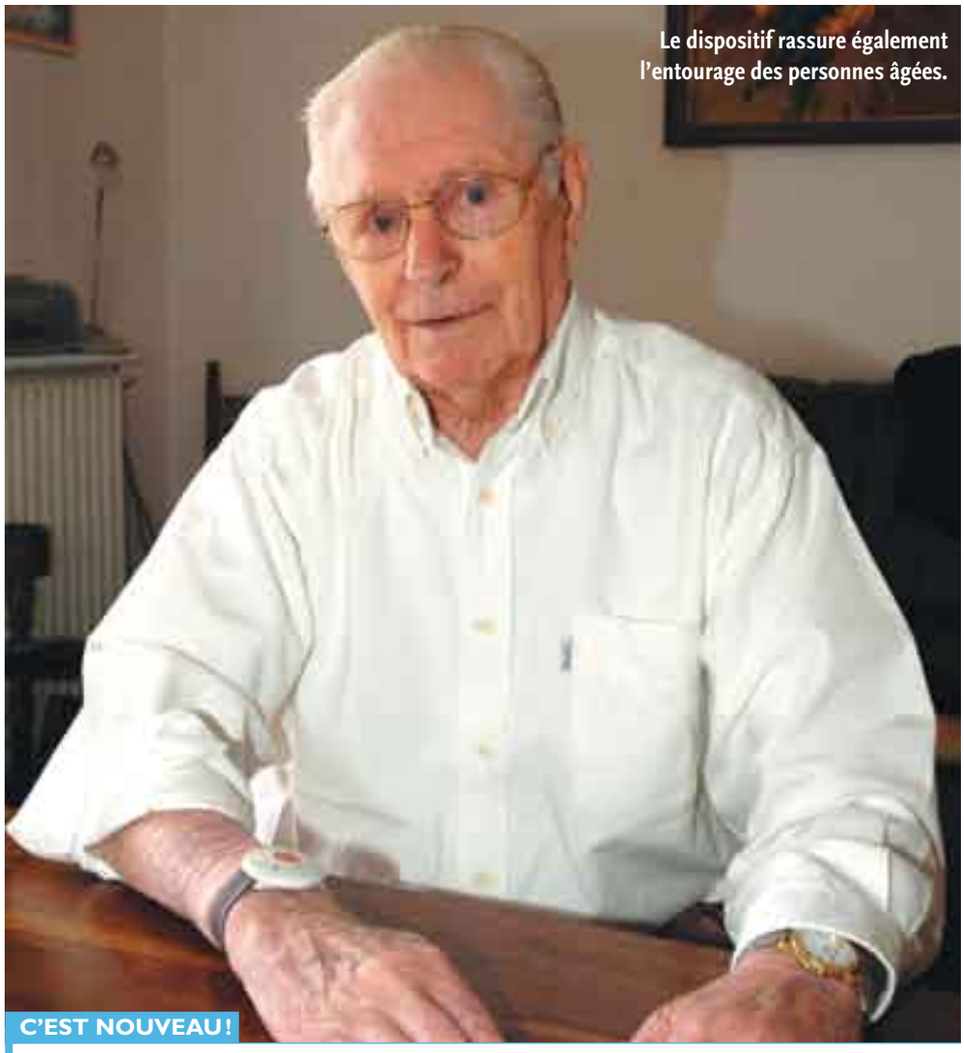

Le dispositif rassure également l'entourage des personnes âgées.

C'EST NOUVEAU !

## Un nouveau système GPS pour éviter les disparitions

**Ce bracelet GPS est utilisé pour les personnes souffrant de maladie d'Alzheimer ou de troubles de l'orientation. Dès que le porteur du bracelet sort d'une zone prédéfinie, le centre d'appel est automatiquement alerté et peut contacter la famille ou le personnel soignant.**

*de me relever. J'ai activé mon bracelet. La centrale a contacté l'une de mes filles et mon petit-fils est venu m'aider. Sans la télé-alarme, je serais resté par terre toute la nuit !»*

### Une écoute toujours disponible

Enfants, petits-enfants et même arrière-petits-enfants... Michel Colombet et Yvonne Coquard sont très entourés ! Mais ce n'est pas le cas de tout le monde. La télé-alarme n'est pas seulement un service de sécurité. C'est un véritable outil de maintien du lien social. Le boîtier peut être actionné par la personne si elle veut discuter, si elle se sent seule, si elle a peur... Les conseillers sont formés pour répondre et sont à l'écoute de la personne. Pour Michel Colombet, *«ils sont toujours très disponibles et agréables»*. Une solution aussi pour éviter l'isolement. ■

*Sophie Tardy*

PRATIQUE

## Tout savoir pour accéder à la télé-alarme

### ➲ À qui s'adresser ?

- **Vous êtes bénéficiaires de l'Allocation personnalisée à l'autonomie (Apa) ou susceptible d'en relever : contactez le service Handicap et dépendance du Conseil général de la Loire au 04 77 49 92 28.**
- **Vous n'êtes pas bénéficiaires de l'Apa, contactez :**
  **- les Centres locaux d'information et de coordination (Clic) ;**
  **- les associations d'aide au maintien à domicile, proposant ce service ;**
  **- les sociétés proposant ce service.**

### ➲ La télé-assistance pour les personnes handicapées

**Le Conseil général de la Loire participe à son financement, dans le cadre de la Prestation de compensation du handicap (PCH). Pour plus d'informations, contactez la Maison départementale des personnes handicapées : 04 77 49 91 91.**

### ➲ Combien ça coûte ?

**De nombreux prestataires proposent ce service. Le coût de l'abonnement peut varier entre 20 et 50 euros par mois (hors aide financière de l'Apa).**

### ➲ Combien de temps faut-il prévoir pour l'installation ?

**C'est très rapide. Il faut compter entre 48 heures et 5 jours après la souscription. Le branchement de l'appareil est très simple : une prise téléphonique et une prise électrique suffisent.**

POINT DE VUE

## Claude BOURDELLE

Vice-Président
chargé des Personnes âgées

### *« 1 360 seniors aidés pour financer une télé-alarme»*

**Loire Magazine : Pourquoi le Conseil général de la Loire soutient-il le maintien à domicile ?**

***Claude Bourdelle :*** *La population de la Loire vieillit. Il faut tout mettre en œuvre pour permettre aux personnes de vivre le plus longtemps possible chez eux. Et ce, dans de bonnes conditions.*

**Loire Magazine : À quoi sert l'Allocation personnalisée à l'autonomie (Apa) ?**

***Claude Bourdelle :*** *Créée en 2002, l'Apa aide financièrement ceux qui ne peuvent plus accomplir seuls certains actes de la vie quotidienne. Aide à domicile, soins, portage de repas… Chaque année, le Conseil général de la Loire finance plus de deux millions d'heures d'assistance, pour neuf mille cinq cents personnes âgées.*

**Loire Magazine : La télé-assistance entre-t-elle dans ce dispositif ?**

***Claude Bourdelle :*** *Oui. Le Conseil général de la Loire peut participer au financement partiel ou total du coût de l'abonnement. Mille trois cent soixante seniors sont aidés pour financer un système d'alarme.*

La recette des Orangettes : un savoir-faire artisanal.

# Chocolaterie Weiss du goût et du style



**Connu pour son équipe de football, pour son cycle… Mais savez-vous que Saint-Étienne est l'un des plus importants fleurons du chocolat en France ? La chocolaterie Weiss, installée à Saint-Étienne en 1885 par Eugène Weiss, connaît un réel succès. Depuis, la fabrication du chocolat demeure artisanale et authentique. Zoom sur cette fabrique alléchante.**

Qui n'a pas entendu parler des chocolats Weiss ? Avec deux cent cinquante-quatre ans d'histoire et de réussite dans la Loire, Weiss reste un classique dans le monde du chocolat. De fabrication artisanale, la chocolaterie stéphanoise innove tout en gardant son savoir-faire. Mariage de différentes origines de fèves, variété de chocolat sans conservateurs, emballage élégant… Cette fabrique fait fondre de plaisir.

## « Le goût Weiss », le secret

Eugène Weiss avait tout prévu en laissant aux générations futures un savoir-faire artisanal. Ses spécialités, dont les célèbres Nougastelles et Nougamandines, sont toujours fabriquées selon la recette initiale. Son secret ? « Le goût Weiss ». Il s'agit de l'aboutissement d'un savoir-faire unique : l'art de la composition, de l'assemblage d'au moins trois origines de fèves de cacao, et un dosage équilibré… Weiss torréfie à la boule de gaz, broie le grué de cacao dans un moulin à cacao, affine… Chut !

## Des produits nobles venus du monde entier

Depuis sa création, Weiss achète des fèves d'origine noble dans les meilleurs terroirs du monde : Venezuela, Équateur, Trinité, Madagascar et Côte d'Ivoire. Les ingrédients qui entrent dans la composition sont achetés avec la même rigueur : gousse

naturelle de vanille, noisettes du Piémont et de Rome, abricot du Lubéron, miel du Pilat... À partir de ces matières premières, Weiss fabrique entièrement ses produits, y compris son nougat et ses pâtes de fruits.

## Un célèbre chocolat

Weiss est une marque prestigieuse sur le territoire français. La chocolaterie développe des partenariats avec des restaurants et des hôtels de renom. De nombreux pâtissiers l'utilisent dans leurs recettes. La marque Weiss est également représentée dans de nombreux pays : Italie, Japon, Suède, Émirats Arabes Unis, États-Unis, Chine...

## Authenticité et innovation

Le saupoudrage, les rubans à nouer, l'emballage : tout est fait à la main. L'entreprise, à l'esprit familial, reste à l'image de son maître. Weiss fabrique d'anciens produits, comme les incontournables Napolitains, tout en innovant. De nouvelles douceurs seront ainsi à découvrir en octobre prochain, date d'ouverture de la nouvelle boutique Weiss à Saint-Étienne. La vente en ligne est également prévue fin 2009.

## Le succès d'un chocolat élégant

En 1985, Weiss reçoit le Prix d'excellence européen. Qualité, raffinement, créativité et respect d'une tradition artisanale sont les critères de sélection du comité, dont la vocation est de promouvoir l'art de vivre international. Les chocolats Weiss ont été élus à l'unanimité par César, Paul Guth, Alain Decaux, Roger Peyrefitte, le prince Antoine de Ligne, membres d'honneur. Weiss rejoint ainsi Dior, Piaget, Yves Saint-Laurent, Rolls-Royce également sélectionnés par ce comité. Si Weiss a du goût, ses boîtes se créent un style en 1991.

## Un Meilleur Ouvrier de France

Praliné au sésame grillé et chocolat noir à l'ananas, ganache marron incrustée de marrons macérés à l'eau de vie de poire... font partie des nouvelles créations de Nasserdine Mendi. Meilleur Ouvrier de France chez Weiss, il garde la précision et la sobriété de la maison. Il présidera, en 2011, le concours international de la chocolaterie-confiserie créé par Weiss.

*Peggy Chabanole*

**LE SAVIEZ-VOUS ?**

**À la fin du XIXe siècle, la Loire possède vingt-six grands noms de chocolateries. Parmi eux : Chocolats des Princes, Coulois, Révillon, Weiss, Escoffier, Favarger, Pupier… La première ligne de chemin de fer en 1895 permet de créer un entrepôt de fèves de cacao en provenance d'Amérique du Sud.**

**LE SAVIEZ-VOUS ?**

## Le déménagement de Weiss soutenu par le Conseil général

**Installée en 1907 avenue Denfert Rochereau à Saint-Étienne, l'usine Weiss commençait à atteindre ses limites. En 2006, la chocolaterie a déménagé sur un site de 5 000 m², au Pont de l'âne à Saint-Étienne, doublant ainsi son volume de production. Le Conseil général de la Loire a octroyé une subvention Fadel ( Fonds d'aide au développement économique de la Loire) de 450 000 euros pour cette nouvelle installation.**

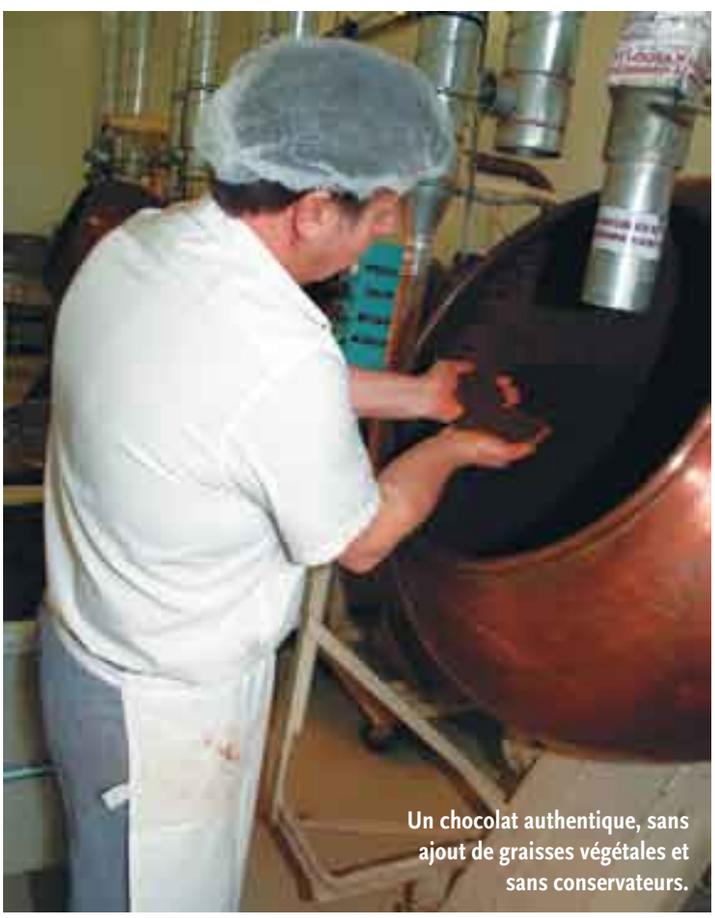

Un chocolat authentique, sans ajout de graisses végétales et sans conservateurs.

**WEISS, CE SONT :**

- **11 M€** de chiffre d'affaires dont **18 %** à l'export ;
- **100** employés ;
- **5 000 m²** de superficie ;
- **900** tonnes de confiserie dans l'année ;
- **30** sortes de bonbons au chocolat dont **7** pralinés différents ;
- **4** magasins en France : à Lyon, Le Puy-en-Velay et **2** à Saint-Étienne.

Le trophée Eugène Weiss représenté par une cabosse de cacao

La Société hippique de Feurs bénéficie d'une aide de 330 000 euros du Conseil général de la Loire.

# Hippodrome de Feurs le royaume des trotteurs

**Spécialisé dans les épreuves de trot, l'hippodrome de Feurs séduit les passionnés depuis 1856. Cette enceinte forézienne se modernise et s'agrandit. La construction d'une salle panoramique est prévue en septembre prochain avec le soutien du Conseil général de la Loire. Reportage hippique.**



Bénévoles, partenaires et amoureux des courses ont participé à la réussite du sport hippique dans la Loire. Ils ont également contribué à l'évolution de l'hippodrome de Feurs depuis sa création. Cette année, nous le verrons s'agrandir avec des aménagements estimés à 1,65 million d'euros.

## Des travaux « panoramiques »

L'hippodrome dispose d'un rez-de-chaussée réservé aux parieurs et d'un restaurant de trois cents couverts. Les travaux s'accompliront dans le prolongement de l'actuel restaurant. Reliée par une passerelle, une nouvelle salle panoramique permettra d'accueillir trois cent cinquante personnes supplémentaires. Séminaires, fêtes associatives et mariages, jusqu'à présent réalisés au restaurant, s'effectueront au premier étage. Les travaux débuteront en septembre 2009 pour se terminer en mars 2010. *« Ils n'empiéteront pas sur la piste et les courses se dérouleront normalement »*, rassure Raymond Goléo, Président de la Société hippique de Feurs.

## Un écrin bien aménagé

L'hippodrome a fière allure : trente-six boxes et quatre-vingt-seize stalles* sont mis à disposition des chevaux. Deux boxes sont réservés aux vétérinaires. Le complexe peut accueillir plus de cent trente trotteurs. Il est doté d'une tribune de mille cinq cents places et, sous les tribunes, d'un espace jeux ouvert aux parieurs. Le restaurant est panoramique. La vue sur la piste permet de suivre simultanément les courses et les cotes. Ce beau champ de courses surnommé « le Chantilly du Forez » ne cesse d'évoluer. Il a été classé première catégorie en 2001.

## La passion des courses

Sur les bancs de l'hippodrome, nombreux sont les passionnés de courses ! La Société hippique de Feurs rassemble

Les paris sont ouverts !

neuf réunions annuelles. « *Chacune d'entre elles fait travailler entre cent cinquante et cent quatre-vingts personnes : vétérinaires, médecins, restaurateurs, serveurs, etc.* », confie Raymond Goléo.

Plus d'une centaine de courses de trot sont organisées dans l'année et des trotteurs régionaux mais aussi nationaux viennent faire leur show sur la piste ! ■

*Peggy Chabanole*

* *Stalles : boxes dans lesquels les chevaux entrent et qui s'ouvrent automatiquement lorsque le départ est donné.*

EN CHIFFRES

## La Loire et les chevaux :

- **6 600 équins ;**
- **1 250 poulinières ;**
- **1 500 détenteurs dont 80 avec plus de 15 chevaux ;**
- **2 hippodromes nationaux : Feurs et Saint-Galmier ;**
- **2e département d'élevage de trotteurs.**

*Source : Chambre d'agriculture de la Loire*

## La Société hippique de Feurs, ce sont :

- **35 M€ de paris ;**
- **9 journées de courses par an ;**
- **20 employés à temps partiel ;**
- **1 secrétaire à temps plein ;**
- **18 bénévoles.**

POINT DE VUE

## François ROCHEBLOINE

Vice-Président
chargé de la Jeunesse et des Sports

### *« Un sport, une technique »*

**Loire Magazine : Pensez-vous que l'hippodrome de Feurs est un « plus » pour le département ?**

***François Rochebloine :*** *Bien sûr. Situé en plein cœur de la Loire, aux croisements autoroutiers, l'hippodrome de Feurs joue un rôle économique important. Il s'agit d'un atout qui mêle le monde du sport et les centres d'activités économiques.*

**Loire Magazine : Et les courses en elles-mêmes ?**

***François Rochebloine :*** *Il faut savoir que les courses hippiques engendrent des emplois dans de nombreux domaines : alimentaire, vétérinaire, sellier…*

**Loire Magazine : En tant que chargé des sports, quel est votre ressenti sur les courses hippiques ?**

***François Rochebloine :*** *C'est un sport, une technique. Au XIXe siècle, nous ne parlions pas encore de sport mais d'une œuvre d'intérêt public !*

# Expressions des élus

**Les textes publiés dans la rubrique « Expressions des élus » n'engagent pas la responsabilité du directeur de la publication.**

GROUPE UNION POUR LA LOIRE

## Le Conseil général aux côtés des agriculteurs !

Le Conseil général attache une grande importance à soutenir nos agriculteurs. Chaque année, nous consacrons au total cinq millions d'euros pour accompagner les filières agricole et agroalimentaire. Grâce à ce soutien, nous voulons conforter un secteur économique prépondérant dans notre département. Notre volonté est également de concourir à un développement durable de la Loire, par la promotion d'une agriculture respectueuse de notre cadre de vie. C'est pourquoi nous soutenons la modernisation des bâtiments d'élevage. Nous les aidons à réduire les consommations d'eau pour l'irrigation ou à utiliser l'énergie solaire.

La mise en place de circuits courts nous semble également une voie d'avenir pour permettre l'essor de l'agriculture biologique. Nous menons pour cela une réflexion avec la chambre d'agriculture et des producteurs de l'agriculture biologique.

Nous voulons promouvoir une agriculture qui produise une alimentation saine et de qualité. C'est maintenant une exigence bien comprise des consommateurs. C'est pourquoi nous accompagnons les exploitants qui veulent améliorer la qualité de leurs produits fermiers et les valoriser. Nous les aidons également à protéger leur bétail contre les risques sanitaires.

Le Conseil général entend aussi répondre par son action à la préoccupation des agriculteurs, notamment les jeunes, qui voient disparaître chaque année une partie du foncier agricole. Pour préserver un maximum de surfaces agricoles utiles, le Conseil général dispose maintenant de moyens donnés par la loi. Ainsi, nous pouvons désormais mobiliser nos partenaires, les communes, les communautés de communes ou d'agglomération pour protéger ces terres aux abords des villes.

L'A89 va donner lieu à d'importantes opérations d'aménagements fonciers agricoles. Nous avons obtenu d'ASF, le concessionnaire de cette autoroute, qu'il prenne à sa charge les frais liés à ces opérations. Le Conseil général, quant à lui, suivra pas à pas ces aménagements afin qu'ils répondent parfaitement aux exigences des exploitants.

C'est également au quotidien que nous entendons défendre nos agriculteurs, notamment dans les périodes difficiles. Ainsi, nous avons été les premiers à venir en aide aux éleveurs touchés par la pollution au PCB survenue après un incendie à Saint-Cyprien.

Grâce à notre réactivité, nous avons pu leur apporter un premier secours en attendant la mobilisation de tous les acteurs.

Notre volonté de défendre une agriculture dynamique, respectueuse de notre environnement, produisant une alimentation saine et de qualité répond clairement à notre volonté de bien vivre et de bien grandir dans la Loire.

**Bernard Fournier, Président du groupe Union pour la Loire,**
**Le groupe de la droite, du centre et indépendants**
**Les élus du groupe Union pour la Loire :**
**Bernard Bonne, Jean-François Barnier, Solange Berlier, Paul Celle, André Cellier, Michel Chartier, Jean-Claude Charvin, François Combe, Jean-Paul Defaye, Jean-Baptiste Giraud, Alain Laurendon, Philippe Macke, Henry Nigay, Bernard Philibert, Jean-Jacques Rey, François Rochebloine, Paul Salen, Georges Ziegler**
**Site internet : www.unionpourlaloire.fr**

GROUPE INDÉPENDANCE ET DÉMOCRATIE

## L'agriculture face aux mutations de la politique européenne

En période de grande crise, la France se souvient qu'elle a des agriculteurs ! En effet, l'agriculture est à fois la base de notre alimentation et un secteur économique de première importance.

La population agricole représente près d'une petite moitié de la population mondiale. Parler d'agriculture, c'est parler du quotidien de la moitié de l'humanité. Rien que dans la Loire, les artisans de la terre, représentent 9 100 emplois.

La Politique Agricole de la Communauté Européenne y joue un rôle encore très important en apportant un peu plus de 10 milliards d'euros à l'agriculture française. Elle est en pleine mutation. Nous apprécions que les aides soient et seront de plus en plus ciblées sur les pratiques « environnementales ». Dans cette politique, nous regrettons que le système des « quotas laitiers » soit abandonné. Cela se traduira par une plus grande instabilité des marchés et probablement à une baisse progressive des prix du lait, ce qui va avoir un impact important sur l'agriculture de montagne. Dans cette nouvelle politique les aides, qui étaient attribuées très majoritairement aux producteurs céréaliers, doivent être davantage partagées. Si elles existent pour des pratiques environnementales, elles doivent aussi concerner les producteurs laitiers dont les deux tiers des exploitations dégagent un revenu inférieur au Smic.

Notre groupe « Indépendants et Démocrates » est constitué de conseillers généraux des territoires ruraux. Nous connaissons les problèmes que rencontrent les exploitants agricoles et combien il est difficile pour les jeunes qui le souhaitent de reprendre une activité et de la faire vivre face à des problématiques financières, de plus en plus lourdes.

C'est pourquoi nous soutenons la politique du Conseil général sur le financement des bâtiments d'élevage, la promotion et la diversification des productions locales. Nous souhaitons que le Conseil général de la Loire s'engage encore davantage et pourquoi pas, devienne pilote dans le développement, par exemple, des circuits courts. Il existe aujourd'hui une semaine bio dans les cantines. Pourquoi ne pas généraliser cet approvisionnement, en provenance de l'agriculture bio ou raisonnée ?

Si les exploitants français dépendent en grande partie des exportations agricoles, encourageons les consommateurs à modifier leurs habitudes et à consommer local. Au final, nous limiterons les gâchis écologiques. L'exemple de la fraise qui prend l'avion et qui détruit un peu plus les écosystèmes, est souvent cité pour marquer les esprits.

**Les conseillers généraux : Gilles Artigues (Saint-Étienne Nord-Est 2), Georges Bonnard (Pélussin), Claude Bourdelle (Noirétable), Jean Gilbert (Saint-Genest-Malifaux), Jean-Paul Seux (Chazelles-sur-Lyon).**
**Tél. : 04 77 48 40 76**
**Courriel : élusidcg42@free.fr**

GROUPE GAUCHE CITOYENNE

## Crise économique et sociale

La crise économique et sociale prend une ampleur inconnue depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

Chômage technique et vagues de licenciements touchent des millions de personnes en France et dans le Monde. Cette situation dramatique n'épargne pas notre Département.

Les prévisions du bureau international du travail donnent le vertige et ne peuvent que plonger les peuples dans une profonde angoisse.

Ainsi, près de 400 000 à 500 000 demandeurs d'emploi supplémentaires sont annoncées en France et 50 millions au niveau mondial.

Combien dans notre Département ?

Le nombre de travailleurs pauvres pourrait atteindre 1,4 milliard. Ceci équivaut à 45 % de la population mondiale.

*Cette situation est en grande partie liée à la politique des «grands groupes» pour lesquels tous les moyens sont bons pour augmenter les profits des actionnaires et les avantages exorbitants des dirigeants. Licenciements et délocalisations sont devenus monnaies courantes afin de satisfaire les appétits. La crise ne touche pas tout le monde.* Les groupes capitalistes et les plus fortunés *se sont donné les moyens de préserver, voire accroître des privilèges inacceptables, moyens par ailleurs soutenus par le Gouvernement.* Pour preuve, les profits des entreprises cotées en bourse sont au même niveau ou presque que les années précédentes. Le nombre d'assujettis à l'impôt sur la fortune a augmenté de façon significative et ceux-là même voient leurs impôts diminuer grâce au bouclier fiscal.

À côté de cela, tout comme leurs salariés, les PME, les artisans, les commerçants, les agriculteurs sont victimes de ce système qui étouffe les sous-traitants et pressure les prix d'achat de leur production.

L'action unitaire qui a commencé à se développer dans notre Pays et au niveau européen et mondial doit exiger un coup d'arrêt de l'actuelle machine infernale qui détruit les hommes, les économies et les territoires.

Notre Groupe est solidaire de ce mouvement.
Nous serons les porteurs de ces exigences au sein de notre Assemblée Départementale et à l'écoute de tous nos concitoyens pour retrouver un monde plus humain.

**Marc Petit, René Lapallus, Serge Vray.**
**Tél. : 04 77 48 42 86**
**Fax : 04 77 48 42 87**
**Courriel : groupe.pc@cg42.fr**

GROUPE DE LA GAUCHE DÉMOCRATE ET SOCIALISTE

## Maintenant, il faut agir !

Ce que nous redoutions est en train de se produire : notre pays s'enfonce dans une crise profonde et durable, avec déjà 215 000 demandeurs d'emploi supplémentaires depuis le début de l'année et la consommation qui s'effondre. Effarés par le décalage entre l'ampleur du désastre qui se préparait et la faiblesse de la réponse de l'État, nous avions demandé dès janvier que le Conseil général de la Loire joue son rôle d'amortisseur social. La majorité départementale avait traité nos propositions par le mépris, considérant que la situation ne méritait rien d'autre qu'un *«budget inscrit dans la continuité»*.

Lors d'un meeting à Saint-Quentin, le Président de la République a dit que, face à la crise, il ne faut pas se laisser *«enfermer dans des dogmes»*, mais au contraire s'inspirer de ce qui marche autour de nous. Tout en regrettant que Nicolas Sarkozy ne se l'applique pas à lui-même, nous voulons utiliser cette formule pour le compte de la Loire. Tout près de nous, existe un exemple à suivre : celui du Conseil général de l'Isère qui a choisi de donner la priorité à l'emploi et à la solidarité. Côté emploi, un plan de soutien de 26 millions d'euros va permettre de fournir de l'activité immédiate aux artisans et aux entreprises du secteur du bâtiment et des travaux publics. Côté solidarité, 6,5 millions d'euros sont consacrés à un nouveau contrat de travail qui incitera les employeurs à recruter des personnes en réinsertion. Une nouvelle aide est également créée pour financer l'adaptation des logements de personnes âgées à la perte d'autonomie. Et tout cela, la majorité socialiste du Conseil général isérois le réalise sans augmenter les impôts !

Lorsque nous faisons de telles propositions (pour certaines rejetées, puis reprises quinze jours plus tard par la majorité départementale UMP), nous nous voyons reprocher de vouloir *«toujours plus»*. Et bien, soit ! Nous croyons en effet, que le Conseil général doit être *«toujours plus»*... juste et efficace pour les Ligériens, tout particulièrement en période de crise. Les 8 millions d'euros que l'État va rendre par anticipation à notre Département au titre du remboursement de la TVA, devront être utilisés rapidement pour soutenir l'activité économique. Car maintenant, il faut agir et vite !

**Le Président Jean-Claude Bertrand et ses collègues**
**René-André Barret, Jean Bartholin, Arlette Bernard,**
**Christine Cauët, Liliane Faure, Joseph Ferrara,**
**Alain Guillemant, Bernard Jayol, Régis Juanico,**
**Marc Lassablière, Lucien Moullier, Jean-Claude Tissot.**

**Courriel : groupe-ps@cg42.fr**
**Site internet : www.loireagauche.fr**

➔ MUSIQUE

*« Les deux i dans Sliimy, c'est juste pour faire sourire ! »*

# Le Stéphanois Sliimy nouveau Prince de la pop

**Il est stéphanois, mais c'est le Net* qui nous l'a fait découvrir. Du haut de ses vingt ans, Sliimy est « le » nouveau phénomène pop. Son premier album, « Paint your face », est fraîchement sorti. Vous êtes passés à côté ? Pas de panique ! Il n'est jamais trop tard...**



Quel est le point commun entre Britney Spears et ce jeune Stéphanois à l'allure dingue et à la voix fluette ? Une chanson de la star américaine : *Womanizer*. C'est en reprenant ce tube il y a quelque mois et en y ajoutant sa touche que notre artiste en herbe s'est rendu célèbre. Comment ? La plupart des jeunes aujourd'hui ont un blog**. Sliimy en a deux, qu'il alimente avec sa musique. Fin 2008, il met en ligne sa reprise acoustique. Elle fait le tour du monde... jusqu'à Hollywood ! En quelques semaines, Sliimy devient une star de la Toile*.

## Génération internet

L'aventure musicale de Sliimy va avec son temps. Élève de première, il écrit un soir son premier texte, *When life*. Quelques mois plus tard, en 2007, il met sa chanson en ligne sur son blog. C'est le début de l'histoire. Son année de terminale, il la passe à composer et continue à alimenter ses pages sur Internet. Sliimy se permet quelques allers-retours Saint-Étienne/Paris pour donner des concerts au Baron. C'est là que sa future maison de disques le repère et lui offre un contrat d'artiste. Notre lycéen obtient même son bac

littéraire. *« Je voulais vraiment l'avoir ! »* Il peut, désormais, se consacrer à la musique.

### Une personnalité à part

Il faut dire que le garçon a de sérieux atouts. Une voix en or, capable d'atteindre des aigus impossibles. Un look imparable à l'anglo-saxonne : grosses lunettes, nœud papillon, vêtements flashys et pantalon XXS. *« Je suis très mince* (*slim* en anglais). *Tout le monde m'appelle Sliimy. J'utilise ce pseudo sur mes blogs, je l'ai gardé. »* Ce look, il le cultivait déjà pendant ses années lycée, à Notre-Dame-de-Valbenoite. À Sainté, c'est Emmaüs et Mistigriff qui ont fait son bonheur : *« La veste que j'avais sur le plateau du* Grand Journal *sur Canal +, le 18 février, elle vient de là ! »*

### De prestigieuses références

À mi-chemin entre Mika et Prince, par sa musique et sa ressemblance physique, Sliimy est un artiste prometteur. *« Que l'on me compare à Mika, cela me flatte ! Mais je ne veux pas entrer en concurrence avec lui. Les médias aiment monter ce genre de chose. Nous sommes très différents. Nous n'avons pas la même vie. Je veux garder ma personnalité. »* Pas question donc de couper ses bouclettes...
Auteur, compositeur, interprète, le jeune homme a tout pour réussir. Il ne chante qu'en anglais, dans un accent impeccable *« Depuis tout petit, je suis passionné par la culture anglaise : musique, films... La langue est venue naturellement. »* Ses influences : Kate Nash, Lily Allen, Mika, Les Beatles, David Bowie, Blondie... Sa musique est fraîche, pétillante, colorée. À l'inverse, ses textes sont incisifs, cyniques, parfois insolents. *« J'aime bien mélanger les genres, surprendre les gens. Je trouve très intéressant d'opposer ma musique et mes textes. »*

### De Saint-Étienne à New York

Produit par une grande maison de disques, Sliimy est resté libre de ses choix. Son album, il a voulu l'enregistrer à Saint-Étienne dans le studio de Feed, son acolyte et guitariste sur scène. *« On s'est rencontré il y a quelques années, depuis on ne se quitte plus ! C'est un autodidacte, comme moi. On travaille vraiment en binôme. »* C'est donc ici que « Paint your face » est né. *« Je voulais vraiment le faire à Saint-Étienne. C'est un studio minuscule mais, ici, on est libre ! »* Sliimy s'est ensuite envolé à New York pour le mixage de son album. Encore un rêve qui se réalise...

### Un garçon plein d'avenir

Le succès, Sliimy le gère à sa façon. *« Je ne réalise pas du tout et j'essaye de ne pas me rendre compte. De toute façon, je suis bien entouré. Si quelque chose n'allait pas, je serais vite remis d'aplomb, ça, c'est sûr ! »* Installé à Paris depuis quelque mois, il n'est pas encore revenu à Saint-Étienne. *« J'ai hâte d'y retourner. Mes amis et ma famille sont là-bas. »* Sliimy est-il paré pour cette nouvelle vie ? Il ne se pose pas la question. *« Je profite du moment. J'ai toujours fonctionné au feeling. Mais je sais que j'ai encore tout à faire. »*
Quand on lui demande ce qu'il faut lui souhaiter pour l'avenir, Sliimy marque un temps d'arrêt et s'exclame dans un sourire : *« Que je m'amuse ! »* ■

*Sophie Tardy*

## Petit lexique pour les non-initiés

**Net, Toile* :** synonymes d'Internet. Réseau informatique mondial.

**Blog** :** journal de bord personnel sur Internet où on peut publier des articles, photos ou vidéos et partager des idées en recueillant des commentaires.

SOYONS CURIEUX

## Il écoute quoi Sliimy ?

- ***It's not me it's you* de Lily Allen**
- ***19* d'Adele**

## Il va voir quoi au cinéma ?

***L'étrange histoire de Benjamin Button*, de David Fincher, avec Brad Pitt et Cate Blanchett.**

EN SAVOIR PLUS

## Sliimy colore nos vies !

**« Paint your face », le premier album de Sliimy, est sorti le 6 avril. *« C'est de la pop fraîche. Mes chansons, parfois cyniques, abordent des événements de ma vie, des sujets sérieux comme la discrimination… D'autres, comme* Wake up, *sont beaucoup plus légères. »***

**Pour connaître l'actualité de Sliimy, ses dates de concert, écouter ses titres, rendez-vous sur son blog : www.myspace.com/sliimy**

## À ne pas manquer :

**Dans le cadre du festival Paroles et Musique, Sliimy est en concert le 31 mai prochain au Fil, à Saint-Étienne.**

Conseil général LOIRE EN RHÔNE-ALPES

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA LOIRE
présente

# L'été musical

## UN FESTIVAL DE VOIX

du 11 juin au 15 juillet 2009

INFOS & RÉSERVATIONS
04 77 43 59 14
www.loire-etemusical.fr

32 CONCERTS DANS TOUTE LA LOIRE

www.loire.fr

CRÉATION : BRAINSTORMING/DIRECTION DE LA COMMUNICATION - CG42 - DÉPÔT LÉGAL : 04/09